



HABILITATION ÉLECTRIQUE

B0-H0V

Personnel non-électricien

OBJECTIF(S)

- ✓ Permettre aux salariés d'exécuter en sécurité des opérations à proximité des installations et équipements électriques basse et haute tension dans le respect des prescriptions de la norme NF C 18-510.
- ✓ S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les situations propres à leurs établissements.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Personnel d'exploitation ou d'entretien « non-électricien » (exécutant) appelé à entrer dans des locaux d'accès réservé aux électriciens ou dans un environnement électrique.

Personnel d'encadrement (chargé de chantier) appelé à veiller à la sécurité des personnes et engins pouvant entrer dans un environnement électrique.

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

Savoir utiliser un ordinateur en autonomie (en cas de parcours e-learning).

DURÉE

Formation initiale B0 H0 H0V exécutant : 07H00 (1 jour).

Formation initiale B0 H0 H0V chargé de chantier : 10H30 (1,5

jours). Recyclage : 07H00 (1 jour).

La partie théorique de cette formation est réalisable en e-learning.

Durée moyenne de la partie théorique : De 03H00 à 06H00.

Durée de la partie pratique (en visio uniquement) : De 00H30 à 01H00 selon le nombre de stagiaires.

DÉLAI D'INSCRIPTION

Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

Pour les formations présentiels : De 1 à 8 stagiaires.

Pour les parties pratiques en visio si la théorie a été réalisée e-learning : De 1 à 4 stagiaires.

PROGRAMME

Notions élémentaires d'électricité :

- Le principe de l'électricité.
- Les notions de signaux continu et alternatif.
- Les grandeurs et unités usuelles (Volt, Ampère, Ohm, Watt), la loi d'Ohm.

Le courant électrique et le corps humain :

- Les risques de contact avec l'électricité.
- Les différents types de contacts électriques.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les mesures de prévention à prendre lors de l'exécution de tâches.
- Matériels de protection individuelle et collective.

Le principe des habilitations électriques, aspect réglementaire :

- La norme NF C 18-510, son champ d'application.
- Évolution de la réglementation en électricité.
- Rôles des intervenants, le principe des habilitations.
- Le titre d'habilitation, présentation, champ d'application et durée de validité.

Travaux d'ordre non électrique :

- Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux.
- Analyse générale des règles de sécurité décrites dans la norme NF C 18-510.

Thèmes spécifiques B0 H0 H0V Exécutant :

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction) ;
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention.

Thèmes spécifiques B0 H0 H0V Chargé de chantier :

- Responsabilités, analyse de risques, et environnement électrique.
- Documents : type et utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers).
- Zones de travail : identification et surveillance.

Accidents sur les ouvrages électriques :

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Dispositions à prendre en cas d'incendie d'origine électrique sur les ouvrages.

Évaluation des acquis par un test théorique et pratique :

- Questionnaire portant sur le tronc commun et les spécificités des habilitations.
- Mise en situation pratique sur installation représentative.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Formations présentielles :

Partie théorique en salle de formation.

Mise en situation pratique sur installation client ou platines d'exercices.

Formations mixtes :

Partie théorique en e-learning (parcours divisé en chapitres avec quiz intermédiaires et quiz final).

Partie pratique en visio.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Diaporama et vidéos.

Formations en présentiel :

Un formateur pour 8 stagiaires.

Platines d'exercices et matériel.

Formations mixtes :

Plateforme en ligne avec accès individuel pour les parties réalisées en e-learning.

Un formateur pour 4 stagiaires pour la partie pratique en distanciel (visio).

VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation théorique et pratique, un avis après formation permettant l'habilitation du salarié et un exemple de titre d'habilitation préédigé sont adressés à l'employeur.

Certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation.

PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

Périodicité de recyclage selon la norme NF C 18-510 : 3 ans.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Pièce d'identité.

Titre d'habilitation si recyclage et Instruction Permanente de Sécurité (IPS) propre à l'entreprise.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

N/A.